

Muséum Jardin des Sciences - Conservation et mise en valeur des herbiers - Demande de subvention

Madame Durnet-Archeray, au nom des commissions des Affaires Culturelles et des Relations Internationales, et des Finances, expose :

Mesdames, Messieurs,

La Ville détient un important patrimoine d'herbiers, dont la gestion relève du Muséum Jardin des Sciences.

Cet établissement souhaite garantir la sauvegarde de ce patrimoine et assurer, à l'avenir, une meilleure exploitation scientifique de celui-ci.

Une première opération d'inventaire, de restauration et d'informatisation des collections d'herbiers a donc été réalisée en 2005, avec le soutien financier de l'Etat (Ministère délégué à l'enseignement supérieur et à la Recherche).

Afin de poursuivre cette démarche, une deuxième campagne pourrait être engagée et la Ville pourrait, dans ce cadre, bénéficier d'une nouvelle subvention de l'Etat.

Si vous suivez l'avis favorable de vos commissions des Affaires Culturelles et des Relations Internationales, et des Finances, je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

1- solliciter, au taux le plus élevé possible, la subvention susceptible d'être attribuée à la Ville, par l'Etat (Ministère délégué à l'enseignement supérieur et à la recherche), pour la conservation et la mise en valeur des herbiers du Muséum Jardin des Sciences ;

2- m'autoriser à signer tout acte à intervenir pour l'application de cette décision.

Mme DURNET-ARCHERAY - Rapport 26.

M. LE MAIRE - Travail remarquable. Y a-t-il des observations ? Non.

Rapport adopté.